

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2393

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 650 euros à l'Association "Osons ici et maintenant", pour l'organisation de la Fabrik à Déclik

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2393 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 1 650 EUROS A L'ASSOCIATION "OSONS ICI ET MAINTENANT", POUR L'ORGANISATION DE LA FABRIK A DECLIK (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte de 138 000 étudiants, la Communauté urbaine de Lyon, à laquelle a succédé la Métropole de Lyon, s'est dotée, en 2010, d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un Lyonnais sur dix est désormais un étudiant. Nous favorisons la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Étudiants.

Cet équipement de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leur sont dédiés : le site web lyoncampus.fr, le Pass Culture, la Nuit des Étudiants du Monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une quarantaine d'associations étudiantes et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant d'actualités et d'infos pratiques, lyoncampus.fr, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guides, services.

Nos actions s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent, tout au long de l'année, des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales.

Ainsi, dans le cadre de notre politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir ce projet qui a retenu toute mon attention.

Association « Osons ici et maintenant »

L'Association « Osons ici et maintenant », située dans la Maison des Etudiants, 25 rue Jaboulay à Lyon 7^e, a pour objectif d'aider et d'accompagner les jeunes en quête de sens et d'action dans une époque où les défis environnementaux et sociaux sont inédits.

Cette Association propose pour la première fois à Lyon « la Fabrik à Déclik », un programme destiné aux jeunes pour leur permettre de vivre pendant

quatre jours une expérience transformatrice avec des rencontres inspirantes, des décideurs et des spécialistes pour (re)prendre confiance en eux, être informés des grands enjeux, débattre ensemble, proposer des solutions et passer à l'action.

La Fabrik à Déclik à Lyon s'est déroulée sur le campus Saint Paul de l'Université Catholique (UCLy) du 6 au 9 juillet 2016. Ce grand rassemblement citoyen regroupe pendant quatre jours 100 jeunes de 18 à 30 ans et plus de 50 intervenants : entrepreneurs, artistes, élus, acteurs du changement, sur le territoire lyonnais. Au programme, des ateliers, des tables rondes, tous les outils pour donner envie d'agir et faciliter l'action. « La Fabrik à Déclik » propose de multiples parcours différenciés "pour oser" : le parcours artistique, avec des techniques artistiques pour véhiculer un message (slam, impro), le parcours "demain la transition" vers l'innovation, le parcours médias et techniques journalistiques, le parcours "super pouvoir" créant les conditions d'une dynamique collective, le parcours entrepreneuriat social et le parcours sport, comme outil de réussite éducative.

Devant l'intérêt de soutenir un projet citoyen et d'entrepreneuriat, je vous propose d'allouer une subvention de 1 650 euros à l'Association « Osons ici et maintenant ». En 2015, l'Association n'a pas reçu de subvention.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1- Une subvention de 1 650 € est allouée à l'Association « Osons ici et maintenant », pour l'organisation de l'événement « La Fabrik à Déclik ».

2- La dépense en résultant, soit 1 650 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2016_00039, fonction 023, ligne de crédit 45099, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne BRUGNERA